

commune de : Lecey  
Canton de : Lecey, 1<sup>er</sup> arrondissement  
Département : de la Haute-Saône

ÉTAT FRANÇAIS.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

NUMÉRO DU REGISTRE DE CULTURE : 11

A remplir avant le 20 Mai.

## BULLETIN DE DÉCLARATION AGRICOLE.

tabli par M<sup>(1)</sup> Bonfemps Justin Exploitant au lieu dit : Lecey

QUEL EST LE NOMBRE DE PERSONNES  
VIVANT AVEC LE CHEF D'EXPLOITATION ?

Nombre : 1

QUELLE EST LA SURFACE TOTALE  
DE VOTRE EXPLOITATION ?

6 hectares 55 ares.

QUELLE EST LA SURFACE DES TERRES  
LABOURABLES DE VOTRE EXPLOITATION ?

2 hectares 50 ares.

REmplir les colonnes ci-dessous, en indiquant, le total des surfaces  
que vous avez ensemencées ou que vous ensemencerez pour chaque culture ?

CÉRÉALES :

	SURFACE TOTALE.	
	HECTARES.	ARES.
BLÉ d'automne (semé avant le 1 <sup>er</sup> février)	<u>84</u>	
BLÉ de printemps		
SPÉCIALE		
MÉTEIL		
AVOINE d'hiver		
— de printemps	<u>87</u>	
ORGE d'hiver		
— de printemps	<u>17</u>	
MAÏS-GRAIN		
SABRASIN		
MÉLANGE DE CÉRÉALES (Avoine et orge ou tout autre mélange)		
POMMES DE TERRE	<u>25</u>	
TOPINAMBOURS		

GRAINES DE SEMENCE :

Superficie totale consacrée à la production de graines de semences potagères, de fleurs, graines semi-fourrages, de betteraves fourragères et légumes secs de semence de variétés maraîchères

1 Hectare vaut.....	10.000M <sup>2</sup>
1 Are vaut.....	100M <sup>2</sup>
1 Centiare vaut.....	1M <sup>2</sup>

Tourneur S. V. R.

## LÉGUMES ET ARBRES FRUITIERS.

### I LÉGUMES :

Les renseignements concernant les légumes secs ont été demandés au recto du présent bulletin.

Les légumes sont cultivés :

- 1<sup>o</sup> Dans le Jardin potager qui produit les légumes destinés principalement à la consommation familiale.
- 2<sup>o</sup> En cultures spécialisées c'est-à-dire sur des terres exclusivement réservées à la production des légumes destinés à la vente qui, en général, donnent deux ou plusieurs récoltes successives dans la même année.
- 3<sup>o</sup> En plein champ c'est-à-dire que ces cultures entrent dans l'assèchement des terres labourables avec les autres cultures mentionnées au recto du présent bulletin.

1<sup>o</sup> Jardin potager : Quelle est la surface du jardin potager ? .....

2<sup>o</sup> Cultures spécialisées de légumes : Quelle est la surface  
cultivée ? .....

3<sup>o</sup> Légumes en plein champ : Quelles sont les surfaces actuellement ensemencées en légumes ou que vous comptez  
ensemencer au cours de la campagne ?

HECTARES.	ARES.	Centimes
<u>4</u>	<u>70</u>	
<u>4</u>	<u>70</u>	

	HECTARES.	ARES.
Haricots à écosser ou demi-secs .....		
Haricots verts .....		
Pois en vert .....		
Carottes potagères .....		
Navets potagers .....		
Choux .....		
Choux-fleurs .....		
Choux de Bruxelles .....		
Choux à choucroute .....		
Artichauts .....		
Aubergines .....		
Asperges .....		
TOTAL à reporter .....		

Report .....

Tomates .....

Oignons .....

Ail .....

Salades diverses .....

Épinards .....

Citrouilles et potirons .....

Fraisiers .....

Divers .....

TOTAL GÉNÉRAL .....

Cressonnieres .....

HECTARES.	ARES.

HECTARES.	ARES.

### II ARBRES FRUITIERS : Nombre d'arbres fruitiers en rapport.

	NOMBRE.
Pommiers et Poiriers à cidre .....	
Pommiers. (Pommes à couteau.) .....	<u>4</u>
Poiriers. (Poiriers à couteau.) .....	<u>4</u>
Pêchers .....	
Cerisiers .....	

	NOMBRE.
Abricotiers .....	
Pruniers .....	<u>17</u>
Pruniers à pruneaux .....	
Noyers .....	
Oliviers .....	

### CONTRÔLE ET SANCTIONS.

Les déclarations seront contrôlées.

Tout chef d'exploitation qui ne remplira pas son bulletin dans les délais prescrits ou qui aura fait des déclarations manifestement inexакtes sera passible de sanctions administratives et pénales.

1<sup>o</sup> Sanctions administratives : Exclusion des distributions de produits indispensables à l'agriculture ; Réquisition par priorité des animaux par le Ravitaillement Général.

2<sup>o</sup> Sanctions pénales : Amendes de 200 à 10.000 francs.

Le Soussigné certifie exacte la présente déclaration.

Le 10 Mai 1942. Justin Bonfemps

Visa et observations du Président de la Commission de Statistique.

Le 29. 5. 42  
Le 10 Mai 1942